

De l'outil à la pratique

Ecoles, collèges, Lycées

Éducation au Développement Durable 64

Mercredi 5 mai 2010 – 14 h à 17 h – Lycée BARADAT - PAU

14 h : introduction aux travaux par Marie-Hélène PEREZ, IA-IPR SVT,
chargée de mission "Education au développement durable"

9 RUE ANDRÉ MAGINOT

14 h 30 : Ateliers au choix

Planète précieuse Nouvelle version	Dispositif de sensibilisation au développement durable, proposé aux collégiens, lycéens et apprentis. Présenté comme un jeu (plateau, cartes...) c'est un outil pédagogique original qui aborde de manière active avec les élèves, les différentes problématiques du développement durable (déchets, transports, énergie, rapports Nord-Sud). Ce projet, initié par l'ADEME en 2004, est mené dans les Pyrénées-Atlantiques en partenariat avec le Conseil Général, le Conseil Régional d'Aquitaine et le FEDER. Tous les établissements secondaires peuvent bénéficier gratuitement de ce dispositif coordonné par le GRAINE Aquitaine.
<i>Durée de l'atelier : 2 h</i> Enseignants du Secondaire Intervenant : CDIE Béarn <u>Pour plus d'information :</u> www.graine-aquitaine.org infos@graine-aquitaine.org 1 seule séance à 14 h 30	
Espaces d'expérimentations bioclimatiques	Projet de sensibilisation à l'environnement sur les thématiques liées à l'énergie, l'air, les matériaux, les isolants... le tout au service de l'architecture. Grâce à des expérimentations en classe et sur 2 prototypes en bois (2x2m, identiques, l'un isolé, l'autre pas, placés dans les cours de récréation) les élèves se questionnent, analysent et comprennent l'intérêt de bien intégrer au milieu et à ses spécificités toute construction. Ces cabanes ont été réalisées par des élèves de la section menuiserie du LP de Gelos, et restent dans les cours de récréation le temps d'une année scolaire.
<i>Durée de l'atelier : 55 mn</i> Enseignants du Primaire et du Secondaire Intervenants : CDIE Béarn et Destination Patrimoine <u>Pour plus d'information :</u> www.cdiebearn.com et destinationpatrimoine.over-blog.com/ 2 séances à 14 h 30 et 15 h 30	
Car à pattes	La problématique des déplacements n'est pas récente. En France, un déplacement sur quatre est inférieur à 1 kilomètre. C'est de manière générale la distance que doit parcourir, en milieu urbain, un enfant pour se rendre à son école. Or, 70% des enfants du primaire se rendent à l'école en voiture. Il est pourtant possible d'opter pour un transport écologique et économique ! Le Car à pattes ou le Car à cycles fonctionne à la manière d'une ligne de bus, avec des itinéraires et des arrêts pré-définis. Les enfants rejoignent alors à pied ou à vélo la caravane d'enfants, conduite par des parents d'élèves bénévoles. Une façon comme une autre de rompre avec le réflexe « voiture ».
<i>Durée de l'atelier : 55 mn</i> Enseignants du Primaire Intervenants : CDIE Béarn <u>Pour plus d'information :</u> www.surlaroutedelecole.fr 2 séances à 14 h 30 et 15 h 30	
Introduction du bio dans la restauration scolaire : la nécessité de travailler ensemble	A travers l'exemple du collège de Nay, l'atelier propose de découvrir les différentes étapes d'un projet mené avec un groupe d'élèves volontaires dans le cadre d'un club : constat local, visites d'élevages, création d'un potager, intégration de produits de qualité dans le service de restauration, communication autour de la démarche... Ce projet local s'inscrit dans la politique du Conseil Général des P-A d'amélioration de la qualité des repas. Il s'agit à terme d'atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement 1.
<i>Durée de l'atelier : 55 mn</i> Enseignants du Primaire et du Secondaire, gestionnaires, chefs d'établissement Intervenantes : Corinne Lamaille, professeur de SVT et Karine Le Calvar, Responsable qualité alimentaire collèges publics - CG 64 2 séances à 14 h 30 et 15 h 30	

16 h 30 : Echanges et retours sur les ateliers



Journée proposée par le CDDP et l'Inspection Académique des Pyrénées-Atlantiques

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ – INSCRIPTION INDISPENSABLE avec choix des ateliers au 05 59 32 00 66 (Ligue de l'Enseignement) y compris pour les professeurs des écoles déjà inscrits dans le cadre des animations de circonscriptions.